

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 février 2011

Etaient présents :

MINIER Marcel, Maire
 GUILLARD François, 1^{er} adjoint
 MORICE Anne-Marie, 2^{ème} adjointe
 GUILLARD Joël, 3^{ème} adjoint
 TROUVE David, 4^{ème} adjoint
 CARRISSANT Pierrick
 BESNARD Jacques
 BRIAND Claude
 GARCON Jean-Paul
 ROUYER David
 MOYNAT Isabelle

Etaient absents :

TALLEC Christa
 TROCHU Pierre

Ordre du jour :

- **Subventions 2011**
- **Ecole : subvention exceptionnelle**
- **Forêt communale : entretien annuel**
- **Bibliothèque : Maintenance logiciel**
- **Zone de Développement Eolien (ZDE) : Communauté de Commune de Brocéliande**
- **Chemin d'exploitation n°205 à « la Pecherie »**
- **Divers**

➤ **Subventions 2011**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer les subventions qui seront versées en 2011 aux œuvres et associations. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire à son budget 2011 les crédits suivants :

| | |
|--|----------|
| Club de foot : | 300 € |
| Section locale ACPG/AFN : | 150 € |
| Donneurs de sang du canton : | 40 € |
| Asso. culturelle de MUEL : | 1 720 € |
| Amicale des Pompiers : | 100 € |
| Tennis de MUEL : | 300 € |
| Comité de jumelage : | 200 € |
| ADMR : | 120 € |
| Asso. Myopathes : | 40 € |
| ADOT 35 / Dons d'organes : | 40 € |
| Association de chasse : | 400 € |
| Les Mains de l'Espoir : | 100 € |
| Collectif d'artistes Pays de Brocéliande : | 150 € |
| Entente athlétique du Pays de Broc. : | 50 € |
| Association BRUDED | 202 € |
| Association des maires ruraux | 100 € |
| OCCE | 3 000 € |
| Association des Maires 35 : | 270.30 € |
| Eaux et rivières : | 40 € |
| Comice agricole : | 794 € |
| Peuples et forêts primaires : | 10 € |

➤ **Ecole : subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention exceptionnelle du directeur de l'Ecole afin de réduire le coût de la sortie par élève dans le cadre de la classe découverte qui doit avoir lieu en juin 2011. Monsieur le directeur sollicite une aide de 1000 €.

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'OCCE de l'Ecole de MUEL, d'inscrire au compte 65748 les crédits nécessaires et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette subvention.

➤ **Forêt communale : entretien annuel : L'entretien sera fait par les agents communaux**

➤ **Bibliothèque : Maintenance logiciel**

Monsieur le Maire présente le contrat de maintenance du logiciel de prêts MICROBIB de la bibliothèque de MUEL. Le montant de la redevance pour la maintenance est de 250 €HT par an.

Le conseil municipal accepte le contrat de maintenance établi par la société MICROBIB pour un montant de 250 €HT par an à compter du 1^{er} avril 2011 et pour une durée de un an et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

➤ **Zone de Développement Eolien (ZDE) : Communauté de Commune de Brocéliande**

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier de la Préfecture concernant la création de zones de développement éolien sur le territoire de la communauté de communes de Brocéliande.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la création de zones de développement éolien sur le territoire de la communauté de communes de Brocéliande.

➤ **Chemin d'exploitation n°205 à « la Pêcherie »**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande de Monsieur TROCHU Mickaël qui souhaite acquérir une parcelle au lieu-dit « la Pêcherie » cadastrée ZE 35 d'une superficie de 238 m². Cette parcelle est un chemin d'exploitation (n°205) qui dessert la parcelle appartenant à Monsieur TROCHU Mickaël.

Le Conseil Municipal accepte la vente de la parcelle cadastrée ZE 35 d'une contenance de 238 m², fixe le prix de vente à 0.50 € le m², demande à Monsieur le Maire d'ouvrir une enquête publique, choisit Maître CAUSSIN, notaire à MONTFORT SUR MEU pour l'accomplissement des formalités liées à cette affaire, autorise Monsieur le Maire à signer les actes et toutes les pièces se rapportant à cette affaire et décide que les frais de notaire et géomètre seront à la charge du demandeur, Monsieur TROCHU Mickaël.

➤ **Droit de préemption**

Monsieur le Maire présente la demande de Maître PERRAULT Loïc, notaire à RENNES, concernant une déclaration d'intention d'aliéner soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU). Il s'agit de la parcelle AB 276 située dans le périmètre du DPU.

Le conseil municipal décide de ne pas préempter la parcelle AB 276.